

e-Omed – Communauté Thématique Droit

Les contraintes techniques de l'archivage numérique et les juristes : de la prise de conscience à la maîtrise du risque

Journées de Tunis 25-26 avril 2017

La digitalisation des activités humaines a été un processus rapide. En une vingtaine d'années à peine, l'archivage papier est devenu obsolète. L'archivage électronique s'est imposé. Présenté comme une source d'économies substantielles, vanté comme un élément déterminant de la stratégie de gouvernance de la transition numérique, l'archivage électronique a retenu d'emblée l'attention des chercheurs qu'ils soient archivistes, informaticiens ou juristes. Il soulève en effet un délicat problème de sécurité juridique dont les contours ne cessent de varier au fur et à mesure de l'évolution des techniques.

Les missions traditionnelles de l'archivage, la préservation de nos mémoires, de notre patrimoine, la preuve des actes créateurs de nos droits et obligations seront-elle correctement assurées par le recours au numérique. Les délais de conservation de plusieurs décennies, les exigences d'authenticité et d'intégrité des documents peuvent-ils être garantis ?

La prise de conscience de ces risques s'étend mais leur maîtrise tarde :

- ignorés encore par certaines institutions obsédées par l'e-administration, remède à la fragilité des finances publiques ou par des chefs d'entreprise à la recherche d'un plus grand profit ;
- minimisés par certains acteurs du web, nouveaux Prométhée ou entreprises avides de parts de marché à conquérir d'urgence ;
- redoutés par de nombreux professionnels, à l'affut de solutions sécurisées mais de quelle sécurité est-il question ? celle de l'informatique ou celle du droit ?
- renouvelés par de récentes réformes notamment en droit européen et plusieurs Etats-membres.

La Communauté thématique Droit de l'association internationale e-Omed, Espace Numérique Ouvert pour la Méditerranée a choisi ce thème pour ses premières journées scientifiques qui se tiendront les 25 et 26 avril 2017 à Tunis dans le cadre des manifestations du XVème anniversaire de l'Université virtuelle de Tunis.

Lors de cette rencontre scientifique, des chercheurs universitaires, des spécialistes en gestion électronique des documents, des spécialistes en archivistique et des praticiens du droit débattront de :

- la détermination juridique des notions de base : archives, document, archiver, archivage, conservation, écrit, conservation, cycle de vie du document, ... ;
- la réponse technique aux impératifs juridiques de l'archivage ;

- l'examen des risques d'altération du contenu du document électronique de manière concrète durant tout son cycle de vie ;
- des difficultés réelles vécues par les spécialistes en archivistique en matière d'archivage électronique ;
- des failles effectives du support électronique et le droit positif : obligations de conservation, responsabilité du fait de la manipulation des archives électroniques, obsolescence technologique et contenu à conserver, le document et la signature électroniques à l'épreuve du temps ;
- de l'étude des différentes normes afférentes à l'archivage électronique : leur effectivité dans la pérennisation du document.

Vous pourrez consulter ci-après le programme de cette manifestation et vous renseigner sur e-Omed ici : <http://eomed.org/>

Les Coordinatrices de la communauté thématique Droit d'e-Omed

Najoua DJERAD
Professeure des Universités,
Université **la Manouba, I.S.D.** -
Tunisie

&

Catherine BARREAU
Vice-Présidente d'e-Omed en charge
de soutien aux projets
Vice-Présidente en charge du
Conseil Pédagogique et scientifique,
Université Numérique Juridique
Francophone (U.N.J.F.) - France

Programme prévisionnel

Communauté thématique Droit - Journées de Tunis « Les contraintes techniques de l'archivage numérique et les juristes : de la prise de conscience à la maîtrise du risque »	
<i>Mardi 25 Avril</i>	
8h30 - 9h00	Accueil et inscription des participants
9h00 - 9h30	Session d'ouverture
9h30 -10h30	<p>Session 1 :L'archivage numérique : un défi technologique réussi, une solution économiquement viable, un risque juridique négligé ?</p> <p>- <i>Conférence inaugurale</i></p> <p>Najoua DJERAD, coordinatrice de la CT Droit d'e-OMED, Professeure des universités, Université la Manouba, I.S.D. Tunisie</p> <p>Catherine BARREAU, coordinatrice de la CT Droit d'e-OMED, Vice-Présidente en charge du Conseil Pédagogique et Scientifique, U.N.J.F.</p>
10h30 -11h00	Pause-Café
11h00 -13h00	Session 2 : Transdisciplinarité de l' « archivistique» et capacité du

	<p>droit positif de s'adapter à l'évolution de la « réalité vivante »</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Présentation</i> <p>Chaker GARIANI, – U. Manouba, Institut Supérieur de Documentation</p> <p>Michel COTTIN, Records Manager RATP, (en visio)</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Discussion</i>
<p>13h00 - 14h00</p>	<p>Pause déjeuner</p>
<p>14h00- 16h00 Chaker GARIANI, Institut Supérieur de Documentation – U. Manouba</p> <p>0</p>	<p>Sessions 3 : Impératifs juridico-pratiques de la conservation et archives électroniques</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Le cadre juridique de l'archivage électronique en droit luxembourgeois</i> <p>Sarah MARCIEWICZ, Doctorante, Faculté de droit de l'Université d'Aix-Marseille, Laboratoire Interdisciplinaire de Droit des Médias et des Mutations Sociales (L.I.D.2M.S.), Faculté de droit de l'Université de Montréal, Centre de Recherche en Droit Public (C.R.D.P.)</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Renouvellement du cadre juridique de l'archivage électronique par les réformes récentes du droit de l'UE et du droit français : notamment données personnelles, nouvelles règles de la copie numérique</i> <p>Catherine BARREAU, professeure à l'Université de Rennes 1, U.M.R. C.N.R.S. 6262 I.O.D.E.</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>L'archivage électronique et la profession notariale</i> <p>Me Saad KHALIFE, notaire à Drancy, conseiller du Président du C.S.N. pour le Maghreb (en visio)</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Discussion</i>
<p>16h00 -16h30</p>	<p>Pause-Café</p>
<p>16h30 -17h30</p>	<p>Session 4 : ... Pluralité des usages et archives électroniques</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Informatique et sécurisation des données</i> <p>Nihel BEN YOUSSEF,Maître-assistante, I.S.I. Tunis</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Archivage électronique et mission de l'expert comptable</i> <p>Wafa Oueslati : Expert comptable membre de l'OECT et vice-présidente du Conseil Régional du Nord des experts comptables</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Présentation du projet de recherches : « Numérique et réfugiés »</i> <p>Sandrine TURGIS,Maître de conférences à la faculté de droit de l'université de Rennes 1 (U.M.R. C.N.R.S. 6262 I.O.D.E.)(envisio)</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Discussion</i>

Mercredi 26 Avril

8h30h –10h30	<p>Session 5 : Conservation juridique – conservation technique</p> <ul style="list-style-type: none">- <i>Introduction à la journée</i> <p>Mustapha MEZGUANI, Raja CHAOUACHI, magistrat, présidente de chambre à la cour de cassation</p> <ul style="list-style-type: none">- <i>Discussion</i>
10h30 -11h00	<p>Pause-Café</p>
11h00-13h00	<p>Session 6 : Support papier ou support électronique : mêmes exigences du droit positif</p> <ul style="list-style-type: none">- <i>Technique d'archivage et de gestion des documents papier et électronique des normes archivistiques appliquées et les normes internationales (iso 9001 version 2015 et iso 27001)</i> <p>Yahia NTICHA, étudiant en master de recherche « Science de l'information et document », université la Manouba, I.S.D., Tunisie.</p> <ul style="list-style-type: none">- <i>Présentation de la norme AFNOR NF Z42-026</i> <p>Hervé STREIFF, Directeur Projet R&D Solutions Digitales Locarchives (en visio)</p> <ul style="list-style-type: none">- <i>La facture électronique</i> <p>Hichem BEN ISHAK, Tunisie Trade Net (T.T.N.)</p> <ul style="list-style-type: none">- <i>Discussion</i>
13h00- 14h00	<p>Pause déjeuner</p>
14h00-16h00	<p>Table ronde</p> <p>Session 7 : Regards croisés :</p> <p>au croisement des regards euro méditerranéens</p> <p>Interventions respectives de :</p> <ul style="list-style-type: none">- un représentant de la Fédération des Tiers de Confiance du Numérique en France,- un représentant de l'Agence Nationale de Certification Electronique en Tunisie,- un représentant de T.T.N. <p>au croisement des réflexions disciplinaires</p> <ul style="list-style-type: none">- un magistrat,- des informaticiens,- un expert-comptable- un avocat,- des étudiants en sciences de l'information ...

16h00-16h30

Session de synthèse et de clôture

- Synthèse des travaux des Journées
- Mot de clôture

Lien d'inscription

L'inscription se fait en ligne. Pour y accéder veuillez-vous connecter à la page suivante :

<https://goo.gl/forms/2NMkv6uuU2b386NJ3>